
COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE A MAISONS-DU-BOIS - LE 12 DECEMBRE 2017

Présents : Tous les membres du Conseil communautaire, à l'exception de Ms C. BOURDENET, G. DORNIER, J.M. PUJOL , A. MARGUET, A. PELLEGRINI, D. SALOMON et Mmes S. BILLEREY, Cl. BIROST, J. BELOT et V. COURLET qui sont excusés

I – COMPETENCE ASSAINISSEMENT – DOSSIERS EN COURS

En cette fin d'exercice, Mme la Présidente fait le point concernant l'avancement des deux dossiers en cours. A ce propos, elle rappelle le contexte financier particulièrement fluctuant, s'agissant du désengagement de l'Agence de l'Eau.

Néanmoins, il convient d'être optimiste puisque ces deux dossiers ont été déposés à l'Automne 2016 et sont intégrés à l'Avenant au Contrat de Territoire qui est en cours de négociation avec l'Agence de l'Eau.

⇒ **Restructuration de la S.T.E.P. de Arc-sous-Cicon** : La consultation relative à la Maîtrise d'œuvre est achevée, la Mission a été confiée au cabinet d'Etudes ANDRE pour un montant de 19 280 € H.T. au taux de 2%.

A ce propos, M. G. BILLOT évoque les interrogations liées au traitement des effluents de la Société de Fromagerie. Mais sur le principe, ceux-ci demeurent sur la base d'un traitement autonome, étant entendu que le Département ne finance plus les opérateurs privés

L'Avant-projet devrait être finalisé d'ici le mois de Mai 2018, sachant qu'il s'agit d'un Dossier relativement simple à traiter.

⇒ **Extension de la S.T.E.P. de Ville-du-Pont** : malgré quelques difficultés, l'Avant-Projet est finalisé et fera l'objet d'une présentation officielle par le Cabinet NALDEO le 17 janvier 2018

Certains élus, interrogent Mme JOLIOT quant à la question du terrain et aux négociations en cours. Elle confirme que des contacts sont en cours avec les propriétaires riverains sachant que le Projet et son implantation conditionnent nécessairement les acquisitions. De plus, la commune de Ville-du-Pont dispose d'une réserve foncière, offrant ainsi une relative marge de manœuvre.

II – VALIDATION DES TARIFS – SERVICES A LA POPULATION

⇒ Vote des tarifs d'Assainissement intercommunal

Sur la base des réunions de secteur organisées en novembre dernier et des bilans financiers pour chaque système d'Assainissement, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs d'Assainissement intercommunal : Gilley, Arçon et Vallée du Doubs pour 2018, puisque l'équilibre est atteint.

A l'exception de la S.T.E.P. de Ouhans, qui connaît un déficit structurel, lié à un volume de population trop faible. Les Tarifs proposés sont les suivants : Part Fixe : 52 € H.T. et 1.10 € H.T. du mètre cube traité, soit une augmentation de 16% de la facture moyenne.

⇒ **Redevance Incitative O.M.**

Le Conseil syndical du SMECOM réuni le 11 décembre dernier propose une légère hausse des Tarifs pour l'Année 2018. Le contexte économique n'est toujours pas très favorable et le principe retenu est celui d'une Hausse de 3% sur l'Abonnement et 3% pour les levées supplémentaires.

A ce propos, Mme la Présidente rappelle que ces tarifs conditionnent l'équilibre de ces Budgets-annexes par les seules contributions des Usagers.

III – EVOLUTION DES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES

Avec l'intégration de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, au titre des Compétences obligatoires des E.P.C.I., s'achèvent les obligations nées de la Loi NOTRe.

Cette compétence **GEMAPI** étant désormais communautaire, il importe donc de modifier les Statuts en ce sens. Pour ce faire, les Conseils municipaux sont saisis et disposent de 3 mois pour délibérer.

Les résultats du vote sont les suivants : OUI : 16 Voix / ASTENTION : 1 VOIX

Un certain nombre d'interrogations demeurent quant à l'exercice de cette Compétence qui ne pourra être exercée à notre seule échelle ainsi que les modalités financières et devraient être levées dans cadre de la Réflexion du S.M.A.H.D. en vue de la Création d'un E.P.A.G.E. Doubs-Loue.

IV – REFLEXION – PREPRATION BUDGETAIRE 2018

La question essentielle est celle du financement des contributions de la Communauté aux différentes structures communales, sachant que notre marge de manœuvre demeure limitée en fonctionnement. Pour ce faire, un travail d'allègement des Amortissements est mené à bien, impliquant par ailleurs diverses écritures d'ordre comptables.

L'autre interrogation concerne les Recettes : d'une part, le maintien des Dotations et d'autre part, l'impact de la suppression de la Taxe d'Habitation et les modalités de compensation.

V – QUESTIONS DIVERSES

⇒ **Recrutement Secrétaire** : Suite à la demande de disponibilité de Mme Manuella JACQUOT, la candidature de Mme Nathalie ROY a été retenue. Elle bénéficiera d'un C.D.D. renouvelable sur une base de 16 heures hebdomadaires.

⇒ **Informations Office de Tourisme** : la réflexion à l'échelle du Pays du Haut-Doubs se poursuit, notamment sur l'aspect financier. Les élus sont conscients que la structure actuelle sur Montbenoit ne peut perdurer et s'épuise financièrement.

⇒ **Projet éolien Arçon / Maisons-du-Bois** : Suite à la réunion publique du 25 octobre dernier, M. René JACQUET sollicite M. Alain GIRARDET pour informer le Conseil communautaire des dernières avancées et du calendrier à venir.

En effet, le dossier porté par la Société ENGIE est arrêté sur une base de 4 éoliennes sur le territoire de Arçon et 3 éoliennes sur le territoire de Maisons-du-Bois, soit une puissance totale de de 14 Mégawatts.

Le projet laisse ainsi escompter un retour de fiscalité de 8 000 € pour la Communauté et de 5 000 € pour la commune par machine et par an. Une phase d'instruction et de consultation des Administrations va s'engager d'ici le début de l'Année 2018 pour une période de **un an**, et sera complété par une Enquête publique d'envergure.

Certains élus présents, regrettent toutefois un manque de communication autour du Projet.



CALENDRIER

La cérémonie des Vœux de la Communauté et du Conseiller départemental se déroulera : **vendredi 05 janvier prochain à la Chaux-de-Gilley**

La prochaine Réunion d'Assemblée, relative au Débat d'orientation budgétaire se déroulera : **lundi 05 février 2018** et le Vote du Budget est prévu : **samedi 10 mars 2018**

La présentation des Contrats de Territoires est prévue : **jeudi 15 février 2018 à Arc-sous-Cicon**

Une Visite du Stade de Biathlon et une séance d'initiation est prévue **samedi 03 février 2018, le matin suivi d'un Repas.**

